

# Procès Verbal du Conseil Municipal

Séance du 18 septembre 2025

L'An deux mille vingt cinq,  
le 18 septembre à vingt et une heures,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire. Les convocations ont été transmises le 14 septembre 2025 par voie électronique

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Roland PEPIN, Christian PLANQUE, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET

Etait absent : Yannick THIERCY

Sur 11 membres, 10 étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.  
Mme Francette PAGES est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet est approuvé. 10 pour.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

**Modification du contrat d'E Cubizolles :**

Le conseil municipal décide de modifier un emploi équivalent à adjoint administratif pour occuper les missions de gestion de l'agence postale, du camping et pour le transport scolaire et à la demande, à raison de 22 heures hebdomadaires

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0

**Tarifs 2026 du complexe touristique :**

Le conseil municipal valide les tarifs pour 2026 du complexe touristique. Ils demeurent inchangés par rapport à ceux de 2025.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0

**Location du chalet 8 pour plusieurs mois :**

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat pour la location du chalet n°8 à Monsieur Philip MISTRAL de la mi-octobre au 28 février et fixe le montant de cette location mensuelle à 290€ / mois et le prix du Kwh à 0,25 € pour la consommation électrique.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0

**Location du chalet 5 pour plusieurs mois :**

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat pour la location du chalet n°5 à Frédéric DUMAS de mi-septembre à mi-décembre et fixe le montant de cette location mensuelle à 290€ / mois et le prix du Kwh à 0,25 € pour la consommation électrique.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0

**Validation classement de bois et forêts exposés aux risques incendies :**

Le conseil municipal, approuve le classement des massifs exposés au risque incendie pour la commune de Saint Préjet d'Allier selon la cartographie réalisée par la DDT

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
4 (Patrick ARNOUX, Jean-Claude MOREL, Christian PLANQUE, Hervé VERNET)	3 (Armelle BESSE, Ginette PAULET, Roland PEPIN)	3 (Damien MONTAVI, Francette PAGES, Isabelle THIOULOUSE)

**Installation d'un mirador sur la parcelle F645 :**

Le conseil municipal valide la demande de l'ACCA d'installer un mirador sur la parcelle F645 afin de pouvoir faire des tirs fichants.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0

**Convention d'entretien des sentiers de randonnée et circuits VTT :**

Le conseil municipal valide la convention d'entretien des sentiers de randonnée et circuits VTT avec la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0